

Refondation de l'Intervention sociale
Position nationale de la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française dans le processus des états généraux

Dans le cadre des Etats Généraux du Travail Social, qui se tiennent actuellement, la filière formation de la Croix-Rouge française est invitée à faire entendre sa voix concernant les travaux de refondation de l'Intervention sociale.

La Direction de la formation a souhaité, dans un premier temps, associer au travail d'élaboration d'une position forte sur le sujet, les Ecoles Sociales et la Direction de l'Action Sociale.

Ce document présente les grands axes d'évolutions de l'intervention sociale, souhaités conjointement par filière formation, la Direction de l'Action Sociale et la Direction de l'Urgence et du secourisme.

Les éléments qui suivent illustrent la position nationale de la Croix-Rouge française sur le sujet.

1. Rappel des principales mutations qui touchent l'intervention sociale

Les besoins et les demandes auxquelles doit répondre l'intervention sociale se sont modifiés :

- Augmentation des publics (marginalisation, isolement...);
- Cumul des problématiques à traiter (logement, santé, problématiques liées à l'emploi, transition numérique, précarité énergétique, multi handicap, endettement, conduites addictives, pathologies mentales, pluri pathologies...) entraînant une exigence de traitement pluri professionnel ;
- Emergence de besoins de médiation entre personnes en conflit ;
- Evolution démographique, avec accroissement de personnes âgées en difficulté ;
- Non résolution des problématiques d'intégration des personnes immigrées ;
- Marginalisation croissante des classes moyennes ;
- Demande de traitement de la maltraitance non seulement privée mais aussi institutionnelle ;
- Accroissement de la prise en charge extra hospitalière, nécessitant une offre de prise en charge médico-sociale ;
- Mouance des découpages territoriaux
- Cloisonnement des dispositifs d'insertion économique parfois préjudiciables à l'insertion...
- Déprofessionnalisation du champ de l'intervention sociale (multiplication des acteurs, flou de leurs champs de compétences, précarisation des intervenants...)

2. Evolutions souhaitables pour l'exercice de l'intervention sociale

Concernant les métiers, les activités et les compétences requises pour l'exercice de l'intervention sociale, la filière formation de la Croix-Rouge française préconise les évolutions suivantes :

Cartographie des métiers

- Simplification de la cartographie des métiers actuels autour de quelques métiers seulement.

Redéfinition des rôles et des métiers

- Redéfinition des rôles des travailleurs sociaux et des bénévoles et de l'articulation de leurs champs d'intervention respectifs ;
- Identification et prise en compte dans la redéfinition des rôles et métiers des nouvelles pratiques (réseaux sociaux, travailleurs itinérants...);
- Prise en compte des « nouveaux métiers » : travailleurs pairs, écoutants 115, maîtresses/maîtres de maison.

Activités de travail social à réaliser

Les activités appelées à se développer se définiraient selon les axes suivants :

- Conduite d'enquêtes de besoin et de diagnostic au niveau d'un territoire avec proposition d'actions ;
- Accueil, écoute des besoins, orientation des publics sur toutes les questions sociales (dispositifs, droits et devoirs des citoyens...);
- Démarche proactive vers les nouveaux territoires (lieux de vie et de passage)
- Médiation dans des situations conflictuelles ;
- Conception et pilotage de projets dans des contextes variés (collectivités locales associations conventionnées, organismes de protection sociale, centres sociaux) ;
- Interactions coordonnées avec les personnes œuvrant pour l'insertion professionnelle
- Encadrement de tous ces métiers et coordination d'acteurs et d'équipes.

Postures et profil professionnel de l'intervenant social

Les évolutions précédentes vont nécessiter des intervenants capables de :

- Etablir des relations d'écoute compréhensives avec les personnes accompagnées ;
- Amener les personnes accompagnées à devenir acteurs dans la construction et la mise en œuvre de solutions adaptées (participation effective, empowerment) ;
- Mettre en œuvre des actions répondant aux préoccupations sociétales en appui avec les décideurs locaux sur les grandes questions en souffrance qui touchent à la citoyenneté, l'emploi et le vivre ensemble ;

- Coopérer, travailler en réseau et en partenariat dans la perspective d'une mise en œuvre d'une compétence collective interprofessionnelle ;
- Réunir les conditions pour développer et mettre en œuvre le professionnalisme individuel et collectif de leurs équipes ;
- Positionner leur intervention avec une approche territoriale ;
- S'adapter aux évolutions des contextes d'exercice de leurs métiers ;
- Travailler et être force de proposition dans des situations complexes où sont à prendre en compte des logiques d'action variées et souvent en tension les unes les autres (logique médicale/logique sociale, logique d'accompagnement/logique de prise en charge, contraintes financières/exigences de qualité...).

3. Evolutions souhaitables sur le dispositif de formation

Selon la filière formation de la Croix-Rouge française le réajustement de la formation à l'intervention sociale devrait comprendre les axes forces suivants :

- Réduction du nombre de diplômes existants dans le secteur ;
- Reconnaissance du diplôme au niveau européen, tout en maintenant l'alternance intégrative ;
- Transformation des programmes de formation en parcours professionnalisant ;
- Intégration dans les cursus de modules de formation autour de la communication professionnelle, de la dynamique d'acteurs et de la capacité à se positionner en tant qu'acteur dans un travail partenarial ;
- Formation à la participation, afin de favoriser les processus d'habitation
- Mise en place de l'axe différenciateur des formations Croix-Rouge française concernant le développement du savoir coopérer en situation professionnelle
- Facilitation des mobilités interrégionales et inter filières ;
- Intégration systématique, dans les parcours de formation de certaines filières, de situation d'apprentissage en mobilité dans des établissements partenaires à l'étranger ;
- Mise en cohérence avec le cadre de l'enseignement supérieur français (Loi Fioraso) ;
- Valorisation de l'expertise et de la recherche pour les niveaux II.

Les orientations pédagogiques précédentes supposent que les formateurs :

- soient préparés, comme c'est déjà le cas à la Croix-Rouge française, à former les étudiants au savoir coopérer ;
- disposent des conditions nécessaires pour travailler en transversalité avec d'autres formateurs des secteurs sanitaires et sociaux ;
- puissent se former tout au long de leur carrière dans les entreprises sociales, les collectivités et dans un contexte territorial.

Conclusion

Les activités de travail social à réaliser se caractérisent par un besoin et tendance fortes de se faire :

- en combinant les exigences de la proximité et celle du partenariat,
- en coopération inter professionnelle et en particulier en travail en réseau.

La mise en œuvre de la posture professionnelle envisagée et des activités correspondantes supposent :

- comme prérequis, que les intervenant reconnaissent et prennent en compte dans leurs actions la globalité d'une personne (ne la réduisant pas au statut d'utilisateur, de patient ou de bénéficiaire) ;
- la mise en place d'un cadre juridique d'intervention :
 - o qui protège, mais laisse également des marges de mise en œuvre pour la prise d'initiative et la créativité ;
 - o tout en assurant la possibilité de prise de distance et partant, le maintien de la motivation.

Au-delà des questions sanitaires et sociales, il est nécessaire de s'inscrire dans approche sociétale (économiste et politique) plus vaste.

La filière formation de la Croix-Rouge française à la volonté de s'inscrire dans une dynamique forte de formation/recherche-action et d'être force de proposition autour de l'encadrement et de la recherche. Forte de sa volonté d'innovation et de son ouverture interdisciplinaire, elle conçoit les parcours de formation et de carrière dans une dynamique de continuum.